



Sommaire



→ p.3

Prélever des nuisibles,
C'est aussi protéger la nature



→ p.4-5

Gérer,
C'est prévoir

- ◆ Le mot du Maire
- ◆ L'ACCA
- ◆ Le budget 2016
- ◆ Les travaux
- ◆ Le 8 mai 2016
- ◆ En bref

Le mot du maire

Comme chaque année depuis huit ans, le Conseil Municipal vous livre quelques pages concernant la vie de la commune durant les premiers mois de l'année. Rien d'extraordinaire, pas de grands projets mis en chantier ni de réalisations remarquables. Plutôt des petites modifications dues à un budget plus serré ou à la nécessité d'entretenir ce qui existe. Pannessières possède aujourd'hui un patrimoine remarquable qu'il convient de garder en bon état et de faire vivre.

C'est ainsi résumer ce que furent les actions du Conseil durant ces premiers mois, actions que vous trouverez détaillées dans ce bulletin : vote du budget, menus travaux sur le terrain de jeux enfants, journée du 8 mai, bilan des diverses associations, projets ... C'est aussi évoquer les événements petits ou grands, heureux et malheureux qui ont marqué notre village ces derniers mois.

Juillet, c'est aussi le temps de rappeler les nouvelles données en matières politiques et administratives, en tirer un premier bilan. Les cantons et les régions ont changé de taille, sans que pour autant nous ayons encore senti un véritable changement. Nous devons attendre 2017 et la prise de compétence de la Région en matière de transports notamment pour évaluer les nouveaux dispositifs. Les communes nouvelles au sommet de nos préoccupations en juillet dernier n'ont pas connu un véritable engouement. Quelques villages proches se sont lancés dans ce dispositif et il semble aujourd'hui que le ressenti des populations et des élus ne soit pas toujours positif. De la même façon, la refonte des communautés de communes a suscité de nombreux débats. ECLA devrait s'agrandir des communes du val de Sorne, mais le projet préfectoral qui prévoyait qu'une dizaine de communes des Coteaux de Haute Seille seraient rattachées à notre communauté d'agglomération n'a pas été retenu par la commission qui en décide. Les communes de la Haute Seille seront vraisemblablement rattachées à la communauté Bresse - Revermont de Bletterans. Pannessières a choisi aujourd'hui de ne pas s'engager dans cette voie des regroupements de communes. Partisan de la mutualisation des moyens, nous entretenons des rapports avec les communes proches sans pour autant céder notre autonomie administrative et décisionnelle dans les domaines qui sont encore de notre compétence. La proximité des problèmes permet souvent la proximité des solutions. Les réponses sont souvent plus rapides et plus cohérentes et plus pertinentes, mieux ciblées face aux difficultés locales.

Juillet, c'est aussi un regard sur le temps qui passe, sur notre société en marche. Printemps pluvieux qui compromet les cultures, orage violent du 13 mai qui occasionne de nombreux dégâts, aussi bien chez les particuliers que dans la commune. Climat social tendu avec les nombreuses grèves et manifestations contre la « loi travail », protestation contre la classe politique du mouvement citoyen « nuit debout » et ses inévitables casseurs, faible espoir de voir s'inverser la courbe du chômage. Au-delà de nos frontières, la crise de l'Europe avec les volontés séparatistes de plusieurs pays dont l'Angleterre et le mouvement du « Brexit », ou encore les problèmes posés par l'afflux des réfugiés et les aspirations à se refermer sur eux-mêmes de plusieurs pays de l'Est. Et puis, plus loin encore, la guerre dans les pays du Moyen Orient, guerre qui jette dans la tourmente des milliers de personnes que l'on est incapable de protéger ...

Juillet c'est enfin le temps des vacances d'été, le temps de se reposer et de se ressourcer pour profiter pleinement de la reprise en août ou septembre. C'est donc pour moi l'occasion de vous souhaiter de belles journées d'été et vous donner rendez-vous en septembre pour... la rentrée des classes.



Le Maire

Maurice MONNET

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mercredi	de 14 h à 17 h
Jeudi	de 9 h à 12 h
Vendredi	de 10 h à 12 h
	de 14 h à 17 h

Congés d'été: du 29 août au 12 septembre
Permanence du Maire et de ses adjoints :

Vendredi de 18 h à 19 h

Tél : 03.84.43.18.02

Mail : mairie.pannessieres@wanadoo.fr

L'association de chasse



Le rapport moral qui a été évoqué lors de notre assemblée générale au mois de mai dernier reste contrasté entre les bonnes volontés des adhérents à pérenniser leur association et les résultats obtenus. Après un début de saison estivale et monotone sur la chasse au grand gibier peu présent et où seule la chasse du petit gibier retenait notre attention, la fin de saison pourtant giboyeuse, surtout le dernier mois, n'a pas permis de remplir toutes les gibecières et les tableaux de chasse sont un peu décevants.

Si nous avons été sollicités par les particuliers pour une demande croissante de piégeage, nous recensons toujours quelques actes anti-chasse (dégradation de matériel, envoi de lettre anonyme ...) fort heureusement minoritaires. Nous pouvons en déduire qu'il existe un intérêt à notre association pour proposer des solutions face à la problématique des nuisibles rencontrés en secteur rural.

Alors que notre petite ACCA reste active toute l'année pour s'identifier comme association à part entière, nous déplorons une baisse de nos adhérents ainsi qu'un affaiblissement de notre popularité lors de l'organisation de notre repas annuel. A l'heure où l'on nous parle beaucoup de mutualisation et de fusion avec d'autres associations, n'est-il pas plus raisonnable d'abord de maintenir nos acquis et nos usages en encourageant les titulaires d'un permis de chasse et résidents à Pannessières, à venir découvrir notre ACCA, une invitation à toute personne qui en ferait la demande sans pour autant céder aux mauvaises intentions.

Alors que nos cheminées sont toujours en train de fumer au moment de l'écriture de ce texte, je souhaite sincèrement, avec l'ensemble des adhérents de l'association, une excellente saison estivale à tous nos lecteurs ... à partir de la parution de notre bulletin !

Gael MONNERET

RAPPORT DE PIEGEAGE

Les titulaires ont effectué 120 jours de piégeage entre juillet 2015 et juin 2016, jours qui se répartissent comme suit : 65% en milieu agricole et forestier, 20% chez les particuliers, 15% en milieu humide.

Les demandes légales, les autorisations administratives et l'accord des propriétaires ne suffisent pas faire entrer cette activité dans les mœurs. La pose de pièges n'est pas toujours acceptée par certains et se manifeste anonymement par la destruction du matériel. Il est d'autre part curieux que le principale demande des particuliers soit de rendre la liberté aux nuisibles. C'est évidemment une procédure inappropriée à la régularisation de ceux-ci.

Les interventions ont eu lieu sur les communes de Pannessières, Lavigny, Villeneuve/Pymont, Montmorot et Perrigny. D'autre part, une campagne de piégeage sur les corvidés a été menée sur la demande de la ville de Lons et en association avec elle entre le 4 Février et le 23 Mars par la pose d'une cage à corbeaux sur Pannessières.

POUTHIER Patrice



Le budget 2016

La page ci-contre vous présente de manière simplifiée le budget 2016, en fonctionnement (ce qui est reçu et dépensé dans l'année dans les salaires, et biens consommables ...) et en investissement (ce qui reste matériellement dans la commune), aussi bien en recette qu'en dépense.

Dans la section fonctionnement, le plus gros poste des dépenses est celui des salaires et des charges liées aux emplois (assurances par exemple.) Viennent en deuxième rang les frais scolaires payés aux écoles des communes voisines qui accueillent nos enfants. Ils sont suivis par les intérêts des emprunts et enfin les sommes que la commune verse à ECLA, essentiellement pour l'entretien des routes et du réseau d'assainissement.

Ces dépenses sont incompressibles, à la différence de certaines charges de fonctionnement sur lesquelles nous avons quelques possibilités d'économie notamment l'électricité, les dépenses de bureau, les subventions aux associations ou encore le fleurissement. C'est dans ces domaines que la commune a réduit ses dépenses afin de préserver sa trésorerie et l'équilibre de son budget.

Les recettes sont essentiellement assurées par le revenu des impôts locaux et par les dotations de l'Etat ou du département. Les taxes perçues par ECLA nous sont en partie reversées une fois déduites les sommes mentionnées plus haut. Les autres revenus sont constitués par la location des immeubles et des terrains communaux ainsi que par l'exploitation des forêts.

Dans la section investissement, le poste le plus important des dépenses, non modulable, est celui du remboursement du capital des emprunts contractés ces dernières années.

Dans cette section, les revenus sont faibles, liés à quelques subventions ou reliquats de TVA sur les travaux engagés. Ils ne peuvent permettre d'investir de manière importante.

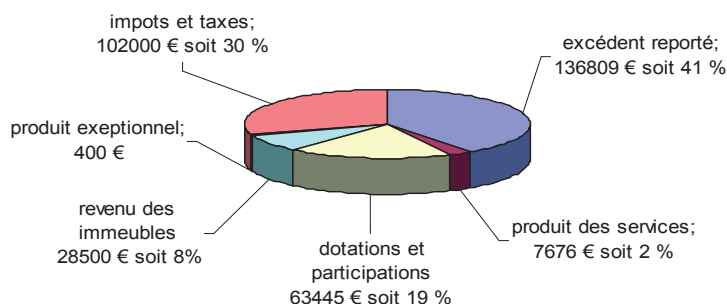
Pour cela, il faudrait puiser dans les réserves, mais il est nécessaire de conserver une trésorerie saine afin de compenser dans les prochaines années notre déficit d'investissement. C'est la raison qui explique qu'une somme importante soit mise en attente et que les investissements actuels soient pratiquement réduits au simple entretien de l'existant, entretien qui est malgré tout important, notamment en ce qui concerne les routes et chemins, ou encore les bâtiments. Si toutefois une opportunité se présentait afin de permettre à la commune de développer son urbanisme, le recours à l'emprunt serait nécessaire.

Compte tenu des dispositions actuelles du budget, avec une révision des taux des intérêts des emprunts ajoutée aux déclarations gouvernementales, la commune doit pouvoir faire face à ses charges. Cependant, si toutefois la baisse des dotations de l'Etat venait à s'accroître, il nous faudrait alors augmenter les impôts locaux afin de maintenir l'équilibre de notre budget. Par exemple, une baisse de 4000 € de la DGF entraînerait une augmentation d'environ 20 € des taxes d'habitation par foyer fiscal. En comparaison, un « mariage » avec d'autres communes dans le cadre des Communes Nouvelles afin de conserver de meilleures dotations ferait augmenter nos taxes locales de manière beaucoup plus importante, Pannessières bénéficiant aujourd'hui des taux parmi les plus bas des communes d'ECLA.

Le budget 2016

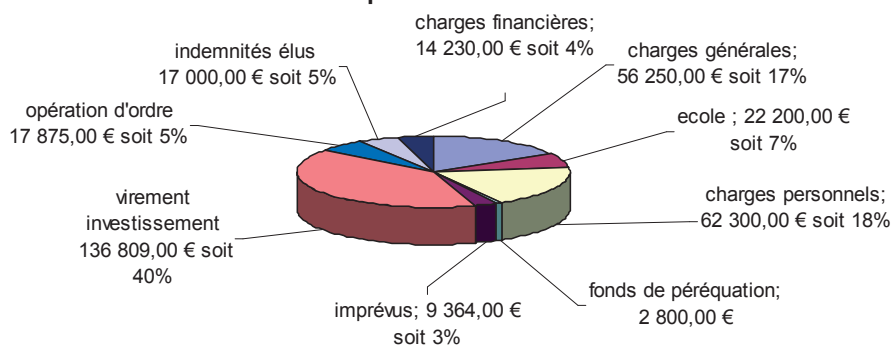
Budget prévisionnel 2016 : Recettes de fonctionnement

Total prévu : 338830 €



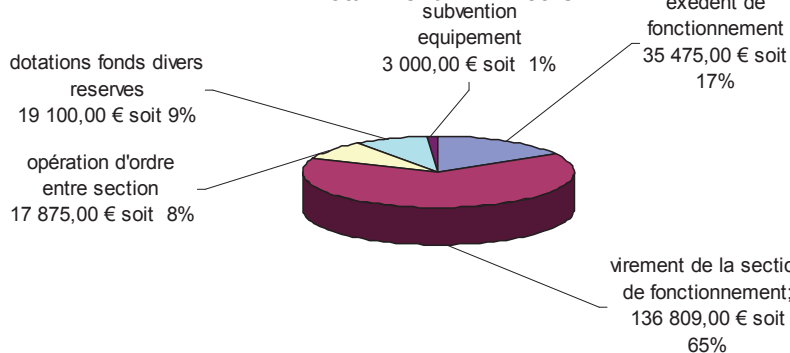
Budget Prévisionnel 2016 : Dépenses de fonctionnement

Total prévu : 338 828 €



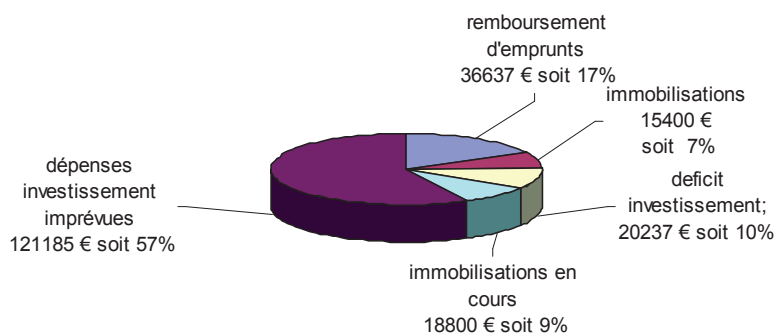
Budget prévisionnel 2016 : Recettes investissement

Total Prévu : 212 259 €



Budget prévisionnel 2016 : Dépenses investissement Total Prévu :

212 259 €



Mise en place et avancement des travaux



Les travaux de mise en accessibilité du foyer sont programmés sur 3 ans avec la sollicitation d'une subvention de la DETR à hauteur de quarante pour cent. L'examen du dossier présenté par les services d'ECLA a eu lieu le 7 Juin dans les locaux de la Direction Départementale des Territoires. La commission a rendu un avis favorable. Les travaux de cette année concerneront la création d'une place de parking. Ils seront suivis de l'aménagement des toilettes adaptées dans la salle du bas qui seule sera mise aux normes.

Le chemin de Cluzon et l'aruelle des Magnins seront prochainement rénovés par la pose d'un enrobé avec canalisation des eaux pluviales. Le projet d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques trop onéreux pour la commune est abandonné. Rendez-vous est pris avec Mr Bouiller responsable de la voirie ECLA pour s'entretenir avec les différents propriétaires riverains.

L'orage du 13 mai a fait des dégâts importants sur notre territoire. Plusieurs maisons ont vu leurs garages inondés du fait de véritables torrents qui ont fait leur apparition là où ils ne s'étaient jamais manifestés, aussi bien sur La Chaumette que dans le village, ou encore à La Lième. Les chemins communaux ont eux aussi souffert. Il a fallu refaire un fossé le long des chemins de La Mouille et des Prés Renaud. De nombreuses tranchées sont apparues que Benoit a du reboucher. En souhaitant qu'un autre orage ne vienne pas annihiler son travail ... Ce qui a bien failli se produire le 8 juin. Espérons que cet épisode chaotique s'estompe et qu'un bel été serein vienne enfin adoucir cette année fortement marquée par les intempéries.

Le bornage de l'aire de jeux a permis la pose d'une clôture de sécurité le long des propriétés riveraines. Le travail doit s'achever cet été, de même que la fermeture du cheminement piéton par deux chicanes aux extrémités pour une meilleure sécurité face aux dangers de la route. Seul le matériel est financé par la commune. Il reste aux bénévoles la mise en place déjà bien avancée. Qu'ils en soient tous remerciés.

L'agrandissement du parking de la rue du Meix Dagay afin d'améliorer les manœuvres des véhicules est toujours à l'ordre du jour. La météo particulièrement difficile de ces derniers mois ne permet pas de réaliser le travail.

Un devis à été demandé à l'entreprise Morel de Pannessières pour la rénovation de la toiture du garage communal. C'est un chantier auquel nous devons faire face rapidement pour éviter une plus grande dégradation du bâtiment.

A l'initiative des membres du conseil municipal, des bancs publics ont été fabriqués et placés sur le parc de jeux et le long des chemins de façon à accueillir les nombreux promeneurs.

Une étude visant à la réfection du lagunage et de l'écoulement des eaux de pluie sur le secteur nord du village a été votée et prise en charge dans le budget d'ECLA au mois de mars. Les services du SIAAL devraient nous informer de la suite donnée à cette décision. Pour l'heure, nous sommes toujours en attente des résultats.

Des travaux forestiers sont prévus de façon à maintenir en bon état nos forêts : le cloisonnement de la parcelle 26 sera réalisé par les services de l'ONF et financé par la vente des bois. Le balisage de certaines autres parcelles est à refaire. Sans doute devrons-nous faire appel aux usagers (affouagistes, chasseurs, promeneurs ...) pour le réaliser.

Commémoration du 8 mai et exposition de photographies de Pannessières

Après la traditionnelle cérémonie commémorative de la fin de la seconde guerre mondiale au monument aux morts de la commune, les Pannessiérois se sont retrouvés autour d'un buffet préparé par conseillers et leurs époux/épouses.

Ce fut l'occasion du vernissage d'une exposition photos sur notre commune riche en découvertes pour certains et souvenirs pour beaucoup.

Des clichés esthétiques ou originaux ont mis à l'honneur le village sous tous ses angles, l'église, ses vieilles pierres, ses puits et fontaines plus ou moins secrets, ou encore le village depuis l'objectif de Simon, un Pannessiérois de 10 ans, enfin les scènes de vendanges d'avant et d'aujourd'hui.

Un volet important de l'exposition a été consacré aux activités d'autrefois et figures d'antan de la commune. Ainsi, ce fut l'occasion de découvrir l'ancienne tuilerie de la Lième.

De même, un intérêt tout particulier a été porté à la juxtaposition d'anciennes cartes postales aux mêmes sites photographiés en 2016.

Un grand merci à Daniel Tabel sans qui cette réalisation n'aurait pu avoir cette richesse et merci également à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.



La fête des voisins

Pour la troisième année consécutive, la fête des voisins du quartier du haut s'est déroulée sous le préau de la mairie dans la bonne humeur et la convivialité.

J'invite tous les habitants de Pannessières à renouer avec cette tradition si sympathique et qui entretient les bons rapports entre voisins.

Francine Jacquet

En bref

Le premier mai disparaissait Michel Grenier dans sa soixante huitième année, emporté par une maladie qui ne lui a laissé qu'un an de répit. Nous garderons de lui l'image d'un homme attentionné pour sa commune. Il a participé deux fois au Conseil Municipal où il s'intéressait notamment aux questions de budget et de sécurité routière. A toute sa famille nous renouvelons nos sincères condoléances.

L'examen de la facture EDF de mai révèle une baisse de la consommation au cours de l'hiver en ce qui concerne l'éclairage public, baisse qui correspond à la coupure des lampadaires en milieu de nuit. Souhaitons que cette décision controversée soit la source de quelques économies.

Comme lors des années précédentes, la commune offre gratuitement les cartes jeunes à tous les moins de vingt ans. Soixante et onze jeunes se sont inscrits. Leurs cartes seront disponibles en mairie début septembre.

L'atelier « Peindre Ensemble » dirigé par Madame Jacqueline Gérard a fermé ses portes pour cet été. Le jeudi 16 juin, les artistes ont accueilli les membres du Conseil Municipal et partagé un moment convivial. Ils ont offert à la commune deux très belles aquarelles qui viendront décorer les salles de la mairie. Ils ont également présenté leurs productions et décidé de reconduire cette expérience à partir de septembre. Une exposition marquera la reprise des travaux. Elle sera organisée les 17 et 18 septembre, en même temps que les journées du Patrimoine. Que tous les participants soient remerciés pour leur engagement.

L'Association de Défense du Patrimoine de la Vallée de la Vallière organisera les Journées du Patrimoine à Pannessières. Une exposition en salle du foyer réunira les outils du fromager. Une fabrication de fromage à l'ancienne sera organisée sur le parking de la salle.

Etat-civil

Naissance de Callie Parisot le 17 février.

Décès de Michel Grenier le premier mai.

Mariage de Céline Chevailler et Cédric Michel le 18 juin

Atelier anglais : L'ancienne salle d'école des grands s'anime

L'atelier d'anglais pour les primaires s'est terminé par un goûter.

Cette année le groupe de 5 enfants a montré une motivation enthousiaste.

On ne les arrête plus de jouer à dire leur mots et faire les gestes qui vont avec.

En septembre tout le monde revient. La session s'arrêtera en avril 2017.

Cette fois il s'agira de créer une scènette et de la jouer ... devant les parents.

Il reste des places. Inscription : TREMLIN LANGUES Rani CHIKH 06 47 58 53 47.

